



Département du MORBIHAN

2025/19/12/16

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, GOUJARD Laurine, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : BOCQUILLON Maud, PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, PICARDA Styren.

Procurations : BOCQUILLON Maud à HENRY Catherine, PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à POUPON Marie-Laure, LE GRAND Mickaël à DUFLEIT Anthony, LE GRAND Hicham à LE NAOUR Roger, LE COROLLER Marie-Ange à LE ROUX Véronique, BAUDET Philippe à JANNY Patrick, TROALEN Anne à ULLIAC Morgane, PICARDA Styren à BOUÉDEC Jean-Michel.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 25/11/2025
Convocation affichée le : 10/12/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 18
Procurations (s) : 9

Reçu en Préfecture de VANNES le 30/12/2025
Publié ou notifié le 31/12/2025
Certifié exécutoire le 31/12/2025
A GOURIN, le 31/12/2025...

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



16- DÉCISION MODIFICATIVE N°1 / SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le conseil municipal se prononce sur la proposition ci-dessous de la décision modificative n°1 portant sur le budget du service assainissement collectif :

Département du MORBIHAN

SECTION FONCTIONNEMENT		
CHAP/ART-OPE-FONCTION	LIBELLES	MONTANTS
DEPENSES		
023	Virement à la section investissement	-21 690,43 €
023	Virement à la section investissement	-21 690,43 €
011	Charges à caractère général	-2 509,57 €
61523	Réseaux	-5 793,84 €
61528	Autres (rognage arbres Poste de refoulement Pré Logé et remplacement poteau sur le portail de la STEP)	1 384,27 €
622	Elaboration rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) Asst 2024	1 900,00 €
		-24 200,00 €
RECETTES		
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	-24 200,00 €
70611	Redevance d'assainissement collectif (recette inférieure à celle prévue au BP 2026)	-24 200,00 €
		- 24 200,00 €
SECTION INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
		0,00 €
RECETTES		
021	Virement de la section fonctionnement	-21 690,43 €
021-OPFI-HCA	Virement de la section fonctionnement	-21 690,43 €
16	Emprunts et dettes assimilées	21 690,43 €
1641-OPNI-HCA	Emprunts en euros	21 690,43 €
		0,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée avec 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »,

ADOpte la décision modificative N°3 portant sur le budget du service assainissement collectif.

A Gourin, le 19 décembre 2025

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H.




La secrétaire de séance,
Catherine HENRY.

